

# JUSTIFICATIFS DES ARRÊTS EN ITA À GUJAN MESTRAS



## ■ Audit des points d'arrêt prioritaires : Arrêts classés en Impossibilité Technique Avérée

- Arrêt 145 : LA HUME CINEMA (Sud)
- Lignes desservants l'arrêt : 4, 7
  
- Motifs :
  - Parvis aménagé
  - Inversion des pentes
  - Problème de traitement d'écoulement des eaux
  - Accessibilité des espaces
  - Absence d'emprise

*Source : décret n° 2014-1323 du 4 novembre 2014 relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée*

# JUSTIFICATIFS DES ARRÊTS EN ITA À GUJAN MESTRAS



## ■ Audit des points d'arrêt prioritaires : Arrêts classés en Impossibilité Technique Avérée

- Arrêt 158 : MAISON DE LA CULTURE (Nord)
- Lignes desservants l'arrêt : 4R
  
- Motifs :
  - Parvis aménagé
  - Inversion des pentes
  - Problème de traitement d'écoulement des eaux
  - Accessibilité des espaces
  - Nécessité de déplacement de l'arrêt, insuffisant

*Source : décret n° 2014-1323 du 4 novembre 2014 relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée*

# JUSTIFICATIFS DES ARRÊTS EN ITA À GUJAN MESTRAS

Impossible d'afficher l'image. Votre ordinateur manque peut-être de mémoire pour ouvrir l'image ou l'image est endommagée. Redémarrez l'ordinateur, puis ouvrez à nouveau le fichier. Si le x rouge est toujours affiché, vous devrez peut-être supprimer l'image avant de la réinsérer.

## ■ Audit des points d'arrêt prioritaires : Arrêts classés en Impossibilité Technique Avérée

- Arrêt 160 : LA CHAPELLE (Nord)
- Lignes desservants l'arrêt : 4R, 8R
  
- Motifs :
  - Parvis aménagé
  - Inversion des pentes
  - Problème de traitement d'écoulement des eaux
  - Accessibilité des espaces
  - Nécessité de déplacement de l'arrêt, devant 3 entrées charretières

*Source : décret n° 2014-1323 du 4 novembre 2014 relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée*

# JUSTIFICATIFS DES ARRÊTS EN ITA À GUJAN MESTRAS



## ■ Audit des points d'arrêt prioritaires : Arrêts classés en Impossibilité Technique Avérée

- Arrêt 161 : LIBERTE (Nord)
- Lignes desservants l'arrêt : 4R, 8R
  
- Motifs :
  - Parvis aménagé
  - Inversion des pentes
  - Problème de traitement d'écoulement des eaux
  - Accessibilité des espaces
  - Nécessité de déplacement de l'arrêt, longueur insuffisante

*Source : décret n° 2014-1323 du 4 novembre 2014 relatif aux points d'arrêt des services de transport public à rendre accessibles de façon prioritaire aux personnes handicapées et précisant la notion d'impossibilité technique avérée*

# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

- En fonction du diagnostic, 3 catégories de travaux sont proposées :
  - Les arrêts à élargir et à rehausser
  - Les arrêts à rehausser uniquement
  - Les arrêts à élargir uniquement
- Deux catégories d'arrêts ne feront pas l'objet de travaux majeurs :
  - Les arrêts en Impossibilité Technique Avérée
  - Les arrêts accessibles

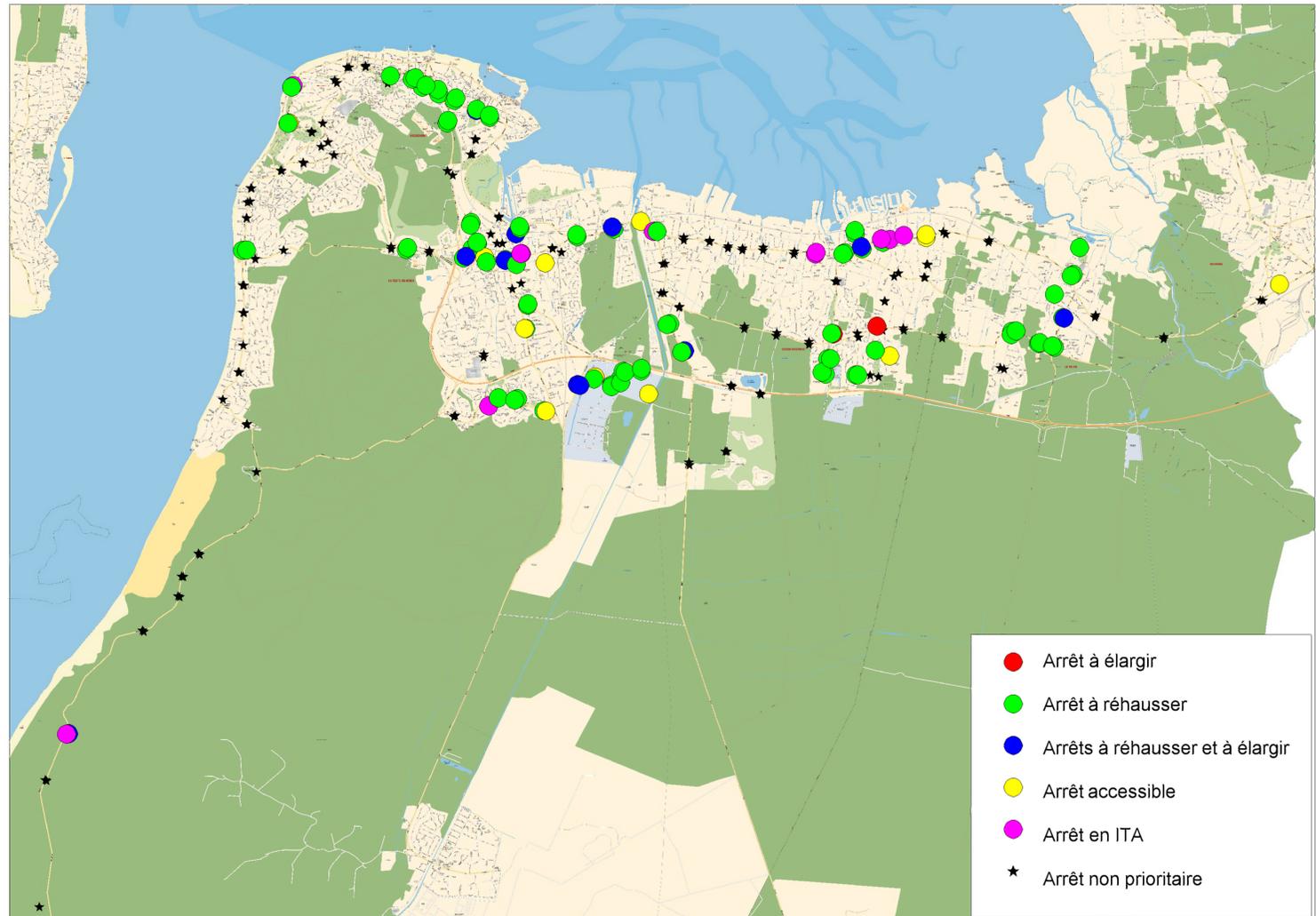
Maître d'ouvrage	A rehausser et à élargir	A rehausser	A élargir	Sans modification	ITA
ARCACHON	1	15	0	1	1
BIGANOS	0	0	0	3	0
GUJAN	1	14	2	4	7
LA TESTE	6	31	0	5	4
LE TEICH	1	11	0	0	0
COBAS	2	8	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>79</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

Maître d'ouvrage	Coût (€ HT)
ARCACHON	197 500,00 €
BIGANOS	0,00 €
GUJAN	215 500,00 €
LA TESTE	477 000,00 €
LE TEICH	149 500,00 €
COBAS	131 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 170 500,00 €</b>

Type d'aménagement des arrêts	Coûts unitaires (€ HT)	Nombre de points d'arrêt	Coûts (€ HT) du projet
A rehausser et à élargir	17 500,00 €	11	192 500,00 €
A rehausser	12 000,00 €	79	948 000,00 €
A élargir	15 000,00 €	2	30 000,00 €
<b>TOTAL (€HT)</b>			<b>1 170 500,00 €</b>

# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

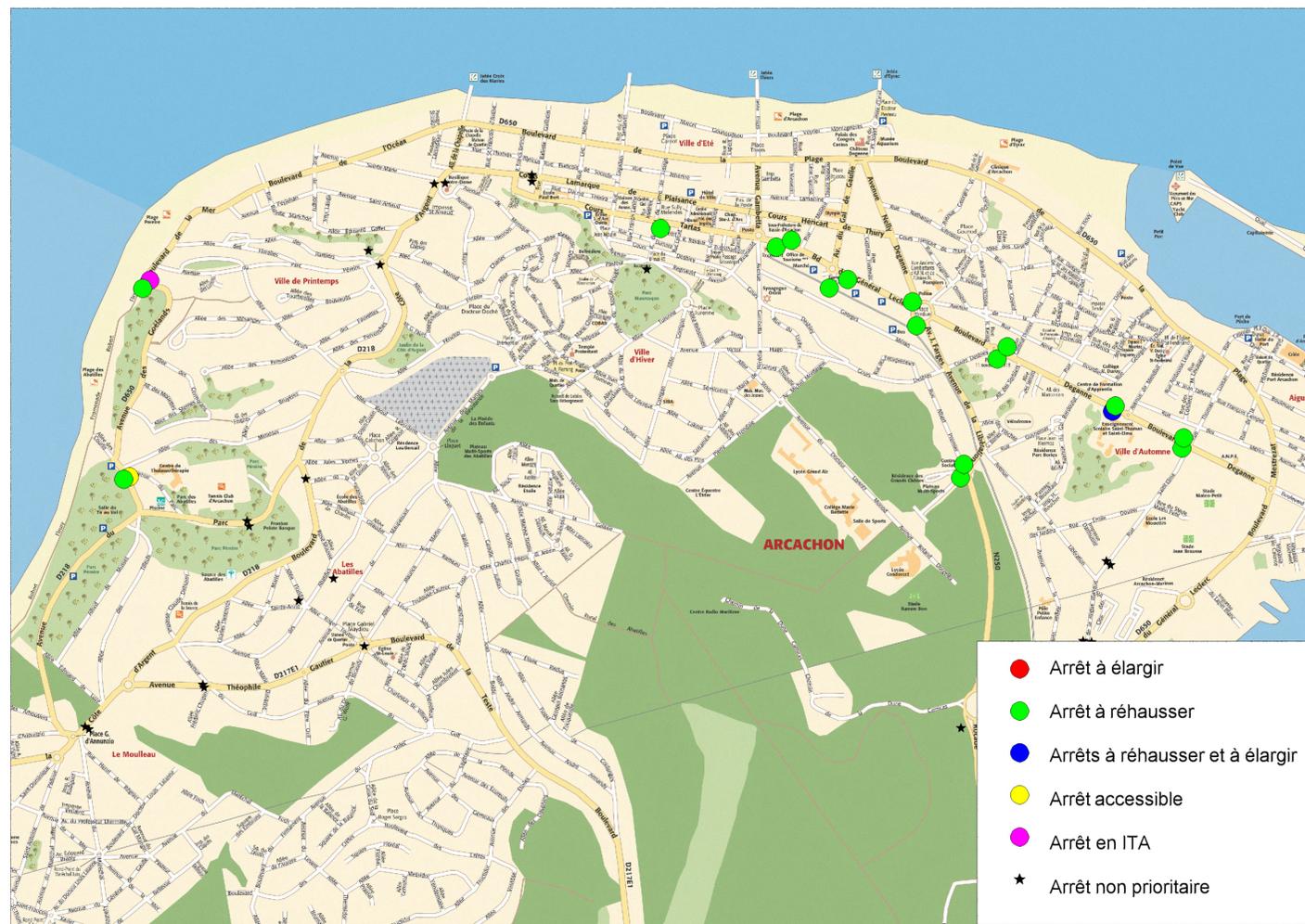


# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

● Arcachon

Maître d'ouvrage	ARCACHON
A rehausser et à élargir	1
A rehausser	16
A élargir	0
Sans modification	1
ITA	1

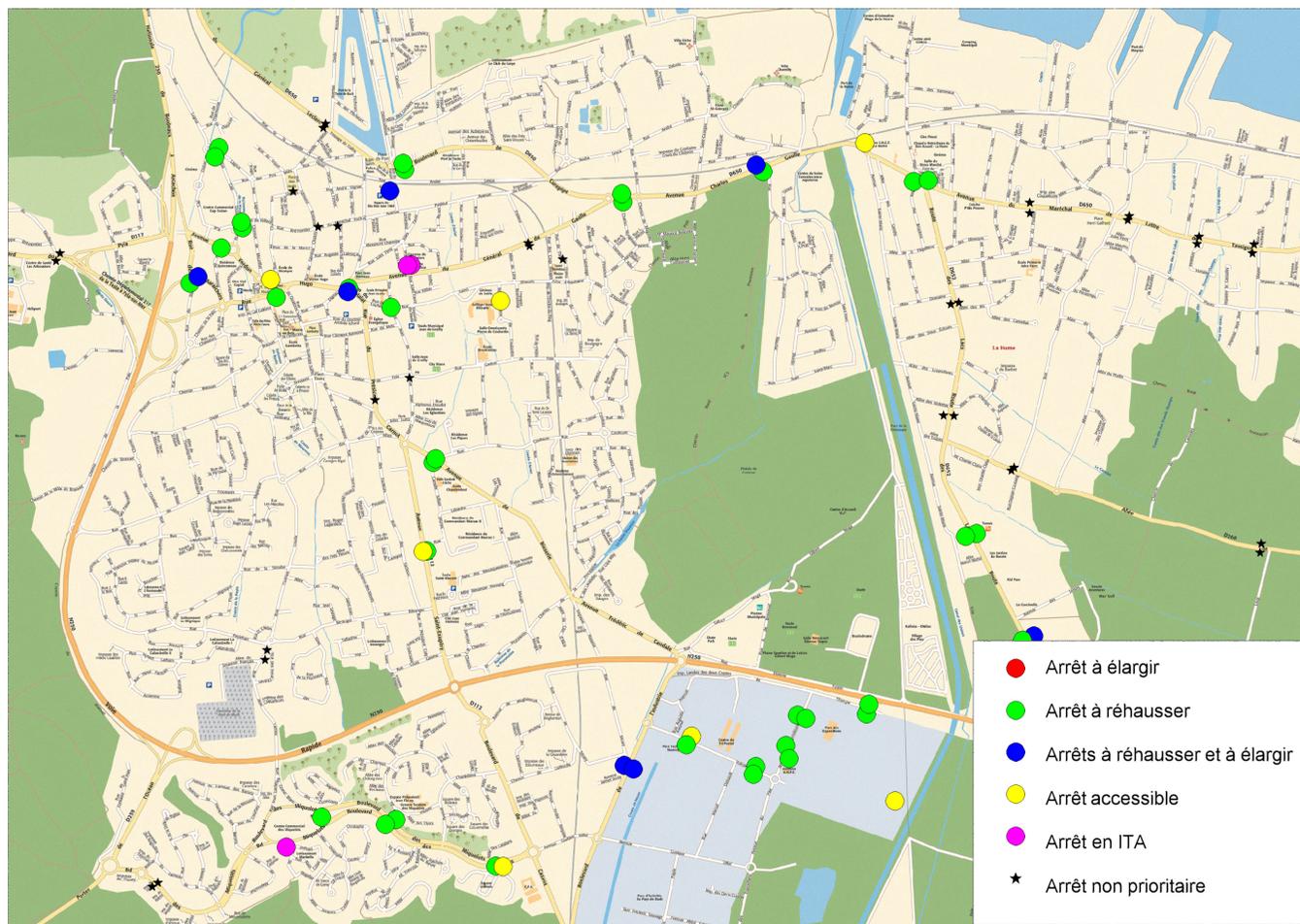


# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

- La Teste de Buch - centre

Maître d'ouvrage	LA TESTE
A rehausser et à élargir	7
A rehausser	31
A élargir	0
Sans modification	4
ITA	5



# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

● La Teste de Buch – Le Pyla

Maître d'ouvrage	LA TESTE
A rehausser et à élargir	7
A rehausser	31
A élargir	0
Sans modification	4
ITA	5

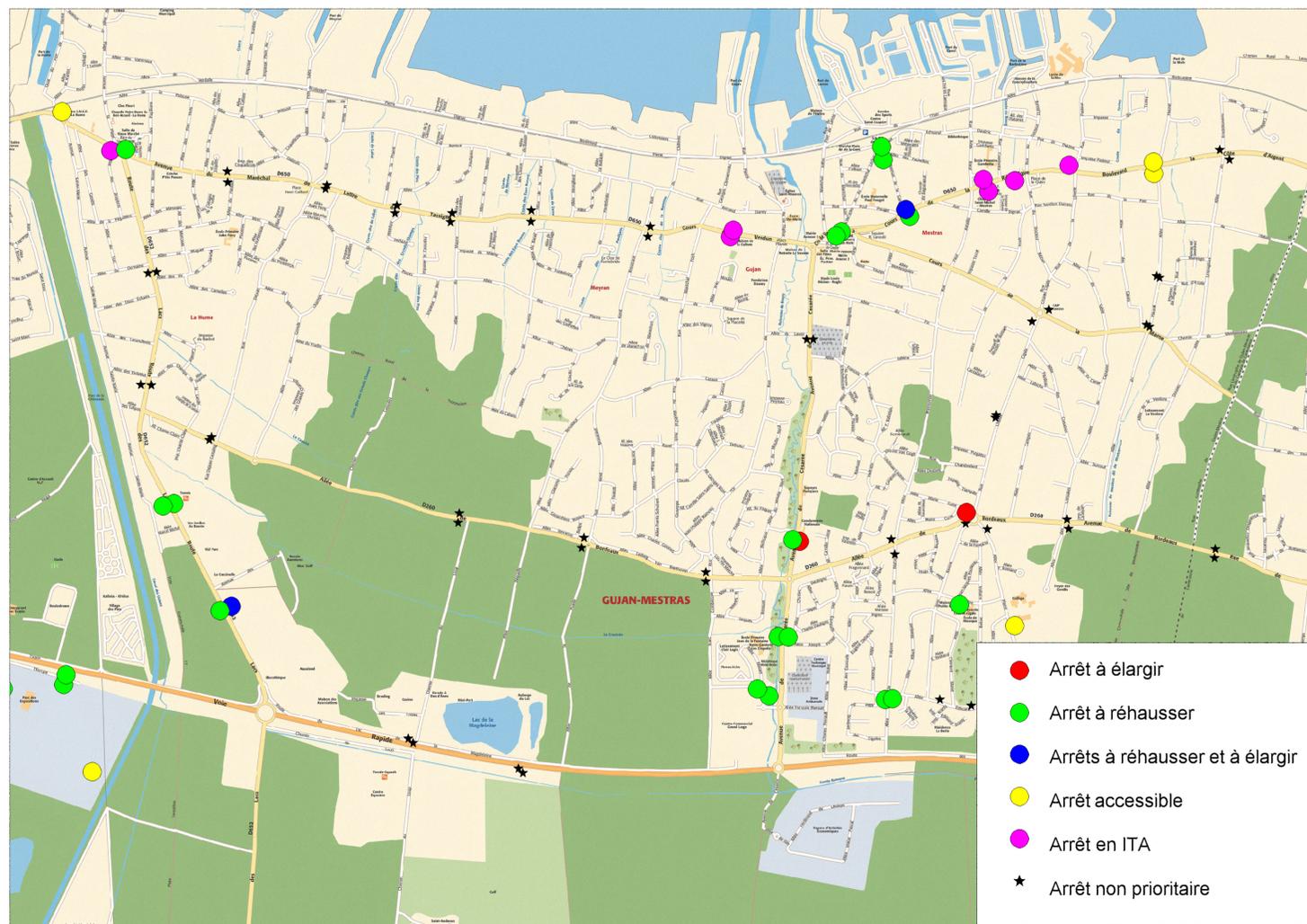


# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

● Gujan-Mestras

Maître d'ouvrage	GUJAN-MESTRAS
A rehausser et à élargir	1
A rehausser	16
A élargir	2
Sans modification	4
ITA	7

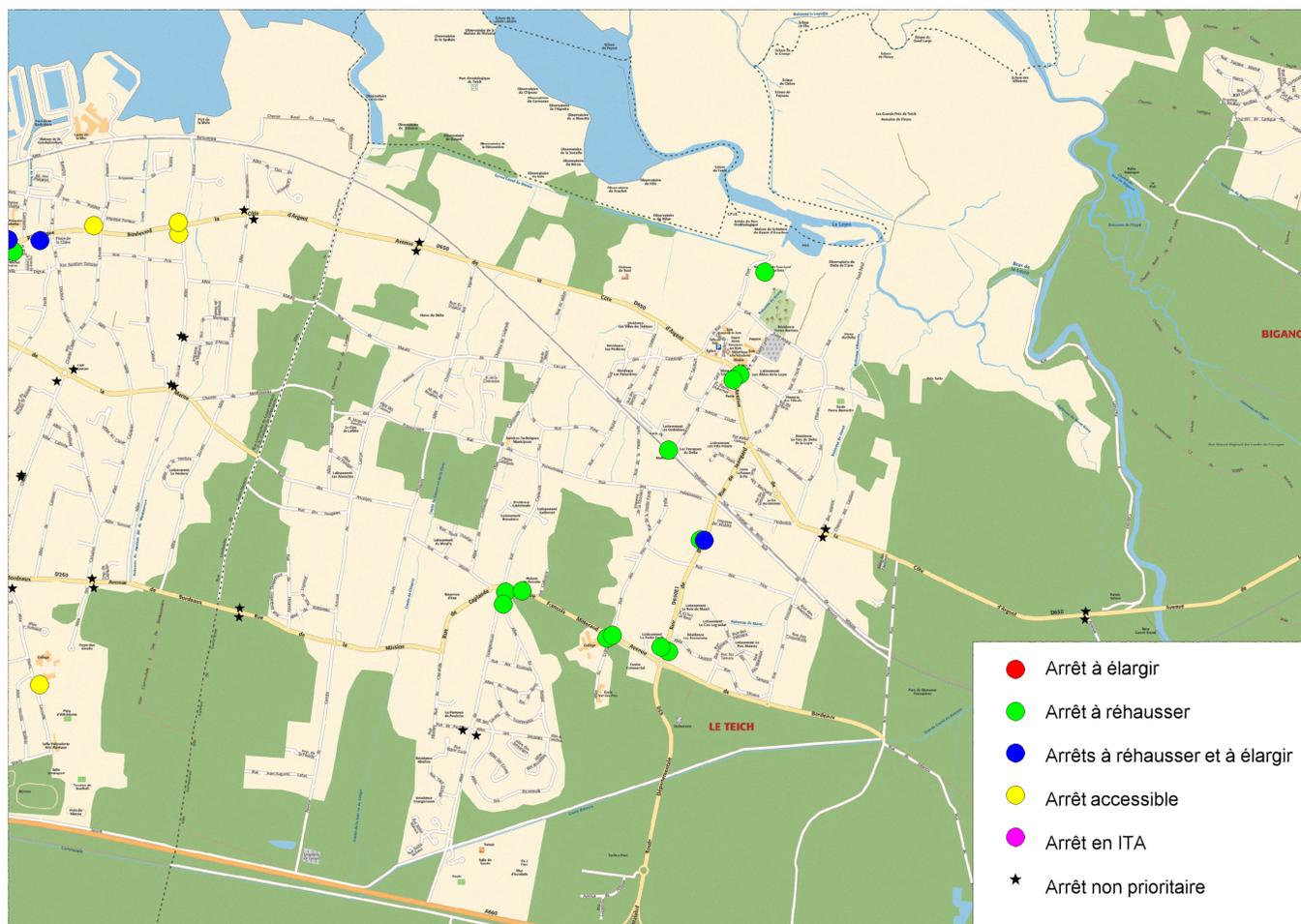


# ESTIMATION APPROXIMATIVE DES COÛTS

## ■ Aménagement des points d'arrêt

● Le Teich

Maître d'ouvrage	LE TEICH
A rehausser et à élargir	1
A rehausser	12
A élargir	0
Sans modification	0
ITA	0

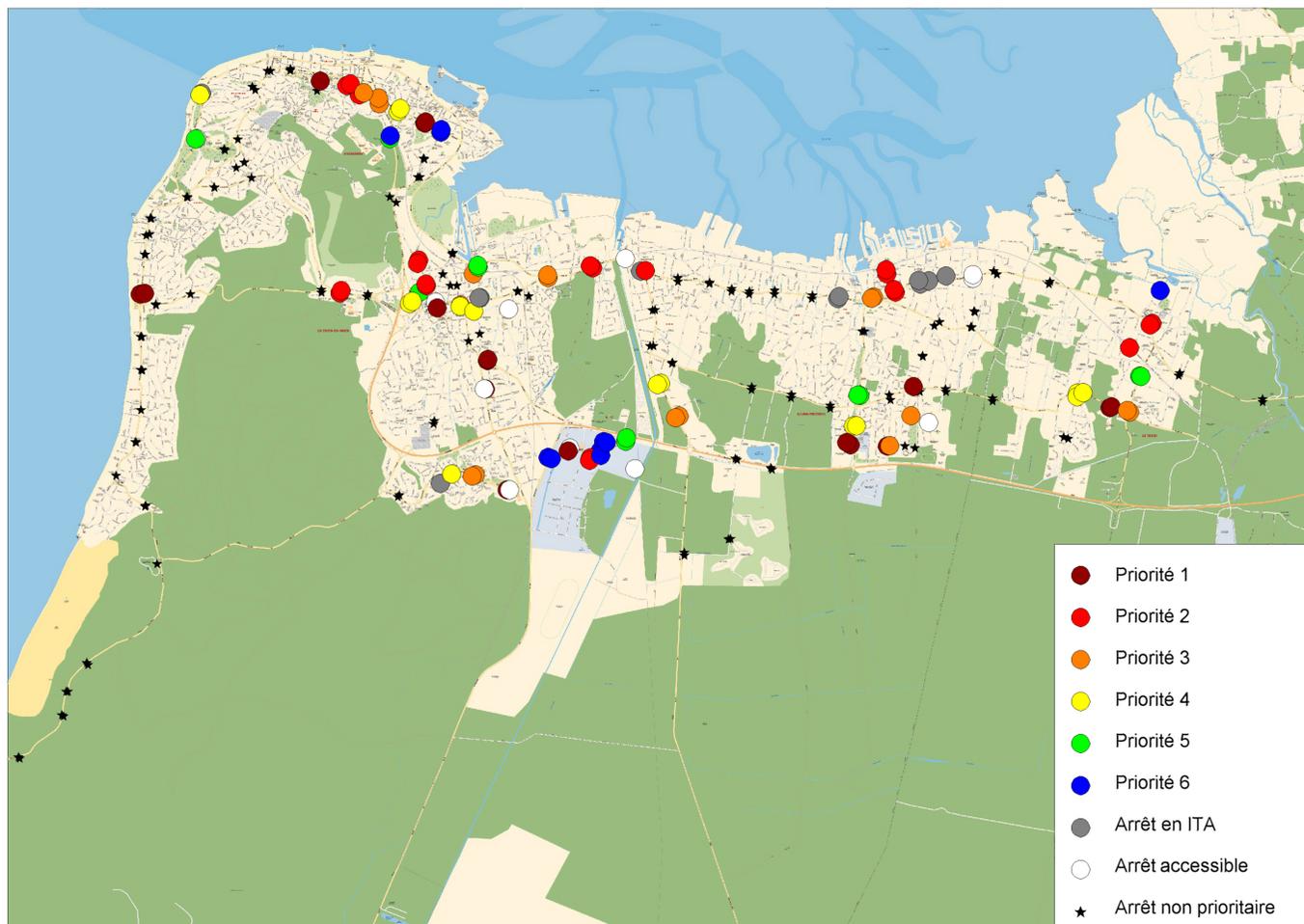


# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● Principes de programmation

- Prise en compte des délais légaux
  - 3 ans pour la ligne 4 (ligne urbaine)
  - 6 ans pour les autres lignes (non urbaines)
- Concertation avec les communes, en tenant compte de la programmation des travaux de voirie, de la mise en œuvre des PAVE et des projets de requalification urbaine (projet de la gare d'Arcachon...)
- Cumul des critères légaux : desserte par 2 lignes, pôle d'échange, proximité d'un générateur spécifique et d'un générateur classique, permettant de dégager un niveau de priorité



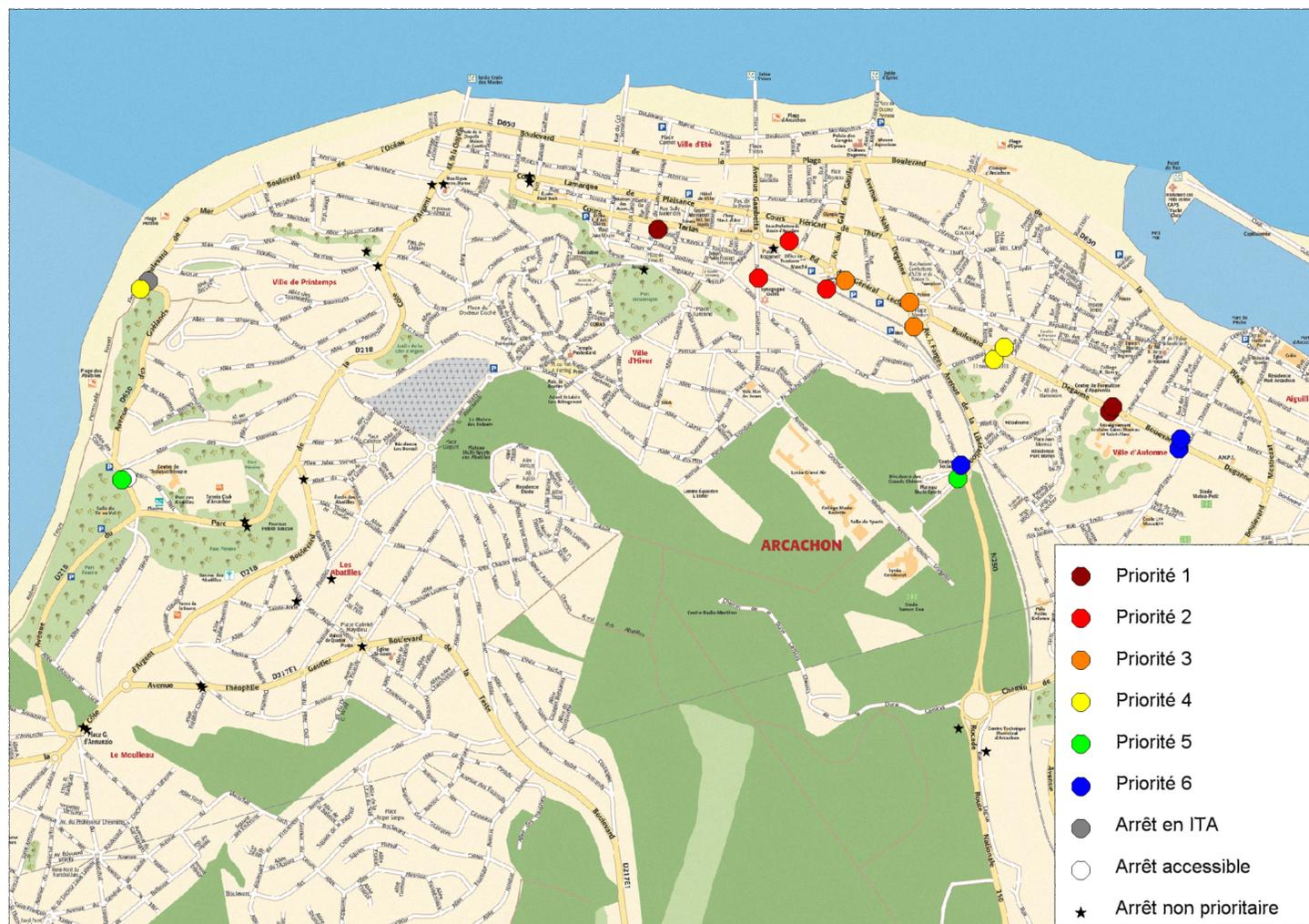
- **A terme, 90% des arrêts prioritaires seront totalement accessibles soit 40% de la totalité des arrêts du réseau de lignes régulières**

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

● Arcachon

Arcachon	Coût annuel approximatif
Année 1	41 500,00 €
Année 2	24 000,00 €
Année 3	36 000,00 €
Année 4	36 000,00 €
Année 5	24 000,00 €
Année 6	36 000,00 €
<b>Total</b>	<b>197 500,00 €</b>



# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● Arcachon

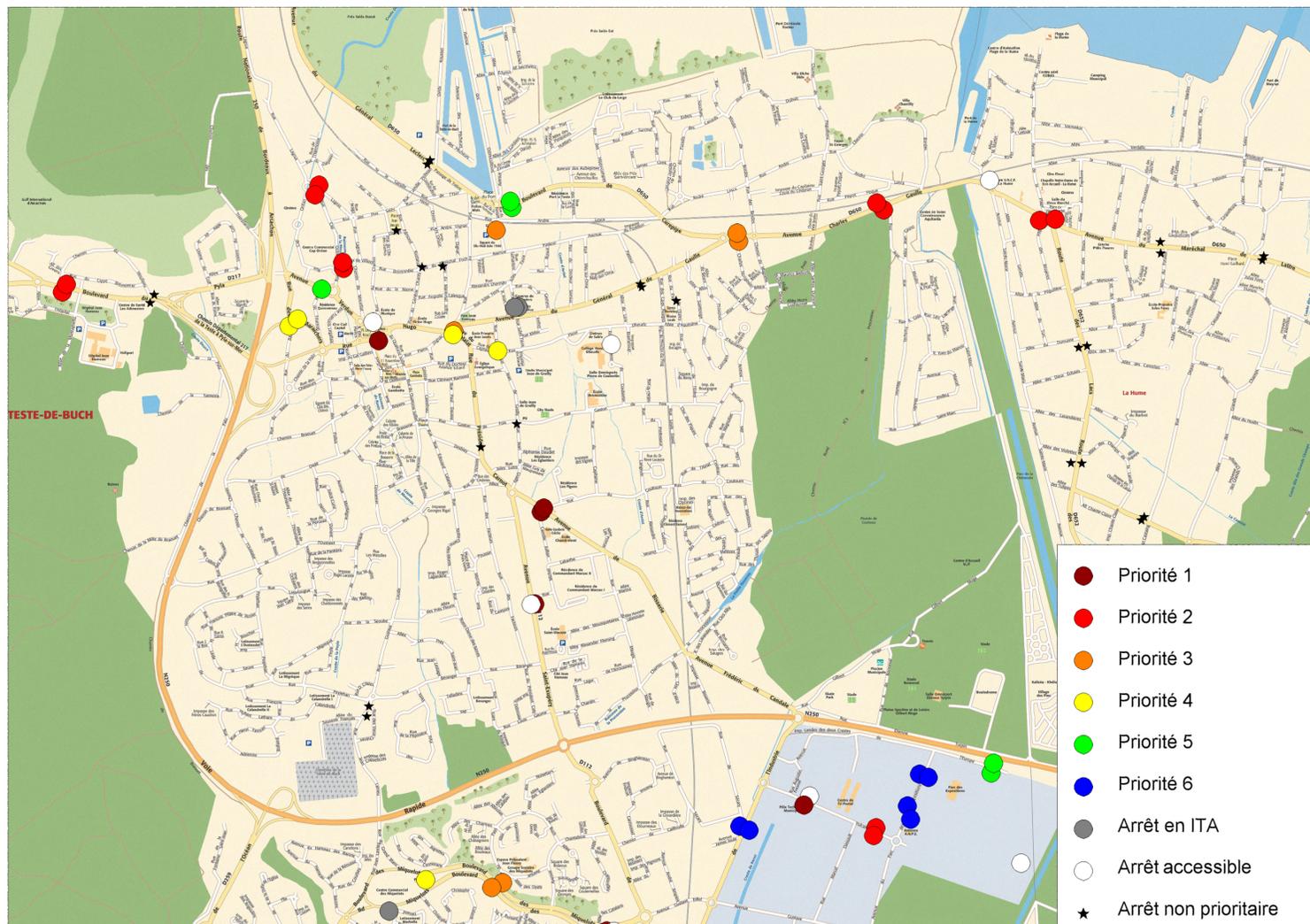
Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Années de réalisation
36	COURS TARTAS	S	12 000,00 €	A rehausser	1
243	ST ELME	S	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	1
253	ST ELME	N	12 000,00 €	A rehausser	1
62	OFFICE DU TOURISME SOUS PREFECTURE	N	12 000,00 €	A rehausser	2
35	OFFICE TOURISME	S	12 000,00 €	A rehausser	2
271	GARE D ARCACHON	S	12 000,00 €	A rehausser	3
96	PLACE DE VERDUN	N	12 000,00 €	A rehausser	3
115	PLACE DE VERDUN	S	12 000,00 €	A rehausser	3
40	PEREIRE PLAGE	S	12 000,00 €	A rehausser	4
242	ST DOMINIQUE	W	12 000,00 €	A rehausser	4
252	ST DOMINIQUE	E	12 000,00 €	A rehausser	4
95	GRANDS CHENES	W	12 000,00 €	A rehausser	5
41	THALASSO	W	12 000,00 €	A rehausser	5
244	BD DEGANNE	S	12 000,00 €	A rehausser	6
254	BD DEGANNE	N	12 000,00 €	A rehausser	6
114	GRANDS CHENES	E	12 000,00 €	A rehausser	6
10	THALASSO	E	0,00 €	Sans modification	Accessible
9	PEREIRE PLAGE	N	0,00 €	ITA	ITA

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

● La Teste de Buch

La Teste	Coût annuel approximatif
Année 1	84 000,00 €
Année 2	119 000,00 €
Année 3	60 000,00 €
Année 4	71 000,00 €
Année 5	60 000,00 €
Année 6	83 000,00 €
<b>Total</b>	<b>477 000,00 €</b>

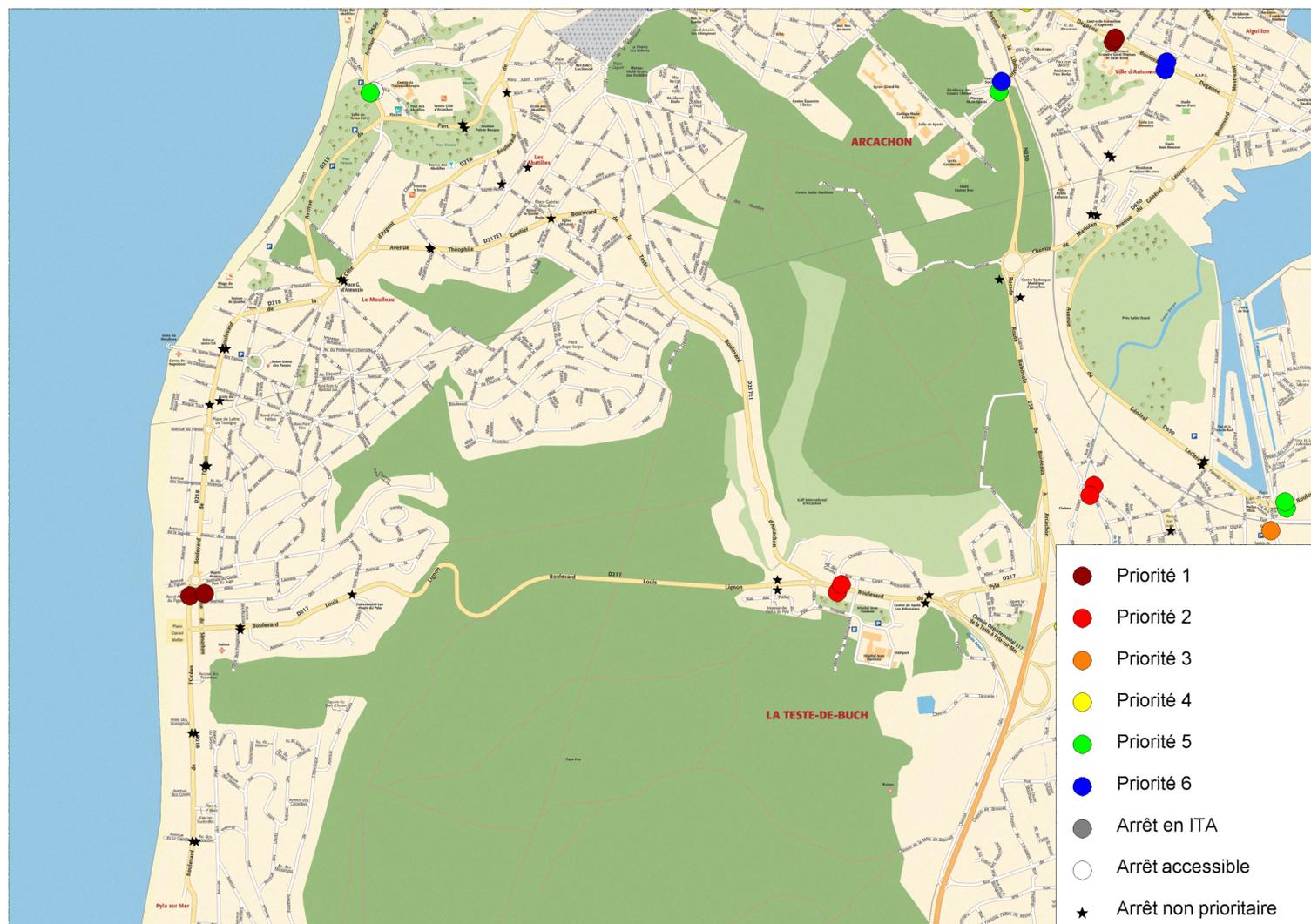


# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

- La Teste de Buch (zoom sur le Pyla)

La Teste	Coût annuel approximatif
Année 1	84 000,00 €
Année 2	119 000,00 €
Année 3	60 000,00 €
Année 4	71 000,00 €
Année 5	60 000,00 €
Année 6	83 000,00 €
<b>Total</b>	<b>477 000,00 €</b>



# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● La Teste de Buch (1)

Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Années de réalisation
103	CHAMBRELENT	S	12 000,00 €	A rehausser	1
106	CHAMBRELENT	N	12 000,00 €	A rehausser	1
105	EGLISE	S	12 000,00 €	A rehausser	1
93	JOLIBOIS	N	12 000,00 €	A rehausser	1
20	MAIRIE DU PYLA	W	12 000,00 €	A rehausser	1
270	MAIRIE DU PYLA	E	12 000,00 €	A rehausser	1
102	MARZAC	E	12 000,00 €	A rehausser	1
70	AV DE VERDUN	E	12 000,00 €	A rehausser	2
272	AV DE VERDUN	W	12 000,00 €	A rehausser	2
66	BD DU PYLA	S	12 000,00 €	A rehausser	2
76	BD DU PYLA	N	12 000,00 €	A rehausser	2
150	CLAIRBOIS	S	12 000,00 €	A rehausser	2
172	CLAIRBOIS	N	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	2
94	CTRE COMMERCIAL LAGRUA	N	12 000,00 €	A rehausser	2
113	CTRE COMMERCIAL LAGRUA	S	12 000,00 €	A rehausser	2
59	PLAGE LE PETIT NICE	E	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	2
149	DANTIN	S	12 000,00 €	A rehausser	3
171	DANTIN	N	12 000,00 €	A rehausser	3
5	JEAN FLEURY	E	12 000,00 €	A rehausser	3
110	JEAN FLEURY	W	12 000,00 €	A rehausser	3
86	PLACE JEAN HAMEAU	N	12 000,00 €	A rehausser	3

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● La Teste de Buch (2)

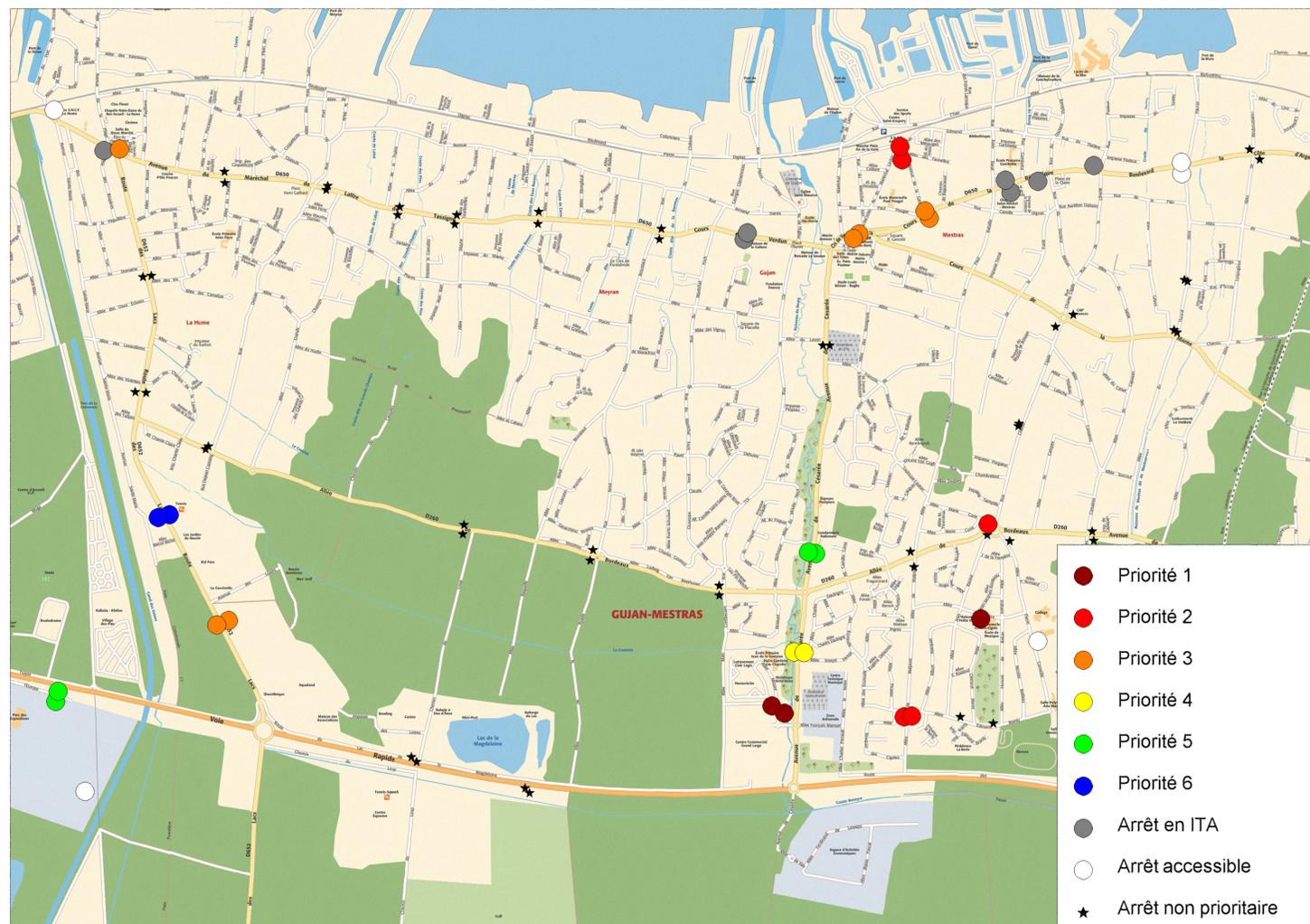
Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Années de réalisation
91	LA TESTE MIQUELOTS	W	12 000,00 €	A rehausser	4
68	MARCHE	S	12 000,00 €	A rehausser	4
78	MARCHE	N	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	4
104	PLACE JEAN HAMEAU	S	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	4
117	RUE LODY	W	12 000,00 €	A rehausser	4
98	PEPINIERE D'ENTREPRISES	S	12 000,00 €	A rehausser	5
123	PEPINIERE D'ENTREPRISES	N	12 000,00 €	A rehausser	5
248	PORT DE LA TESTE	S	12 000,00 €	A rehausser	5
258	PORT DE LA TESTE	N	12 000,00 €	A rehausser	5
69	QUINCARNEAU	W	12 000,00 €	A rehausser	5
4	JOULE	W	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	6
120	JOULE	E	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	6
100	LES OCEANIDES	W	12 000,00 €	A rehausser	6
121	LES OCEANIDES	E	12 000,00 €	A rehausser	6
99	PARC DES EXPOSITIONS	E	12 000,00 €	A rehausser	6
122	PARC DES EXPOSITIONS	W	12 000,00 €	A rehausser	6
74	COLLEGE HENRI DHEURLE	W	0,00 €	Sans modification	Accessible
87	EGLISE	N	0,00 €	Sans modification	Accessible
109	JOLIBOIS	S	0,00 €	Sans modification	Accessible
118	MARZAC	W	0,00 €	Sans modification	Accessible
97	POLE SANTE	S	0,00 €	Sans modification	Accessible
147	COMMISSARIAT	W	0,00 €	ITA	ITA
169	COMMISSARIAT	E	0,00 €	ITA	ITA
111	LA TESTE MIQUELOTS	S	0,00 €	ITA	ITA
269	PLAGE LE PETIT NICE	W	0,00 €	ITA	ITA

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

● Gujan-Mestras

Gujan-Mestras	Coût annuel approximatif
Année 1	36 000,00 €
Année 2	39 000,00 €
Année 3	65 500,00 €
Année 4	24 000,00 €
Année 5	27 000,00 €
Année 6	24 000,00 €
<b>Total</b>	<b>215 500,00 €</b>



# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

- Gujan-Mestras

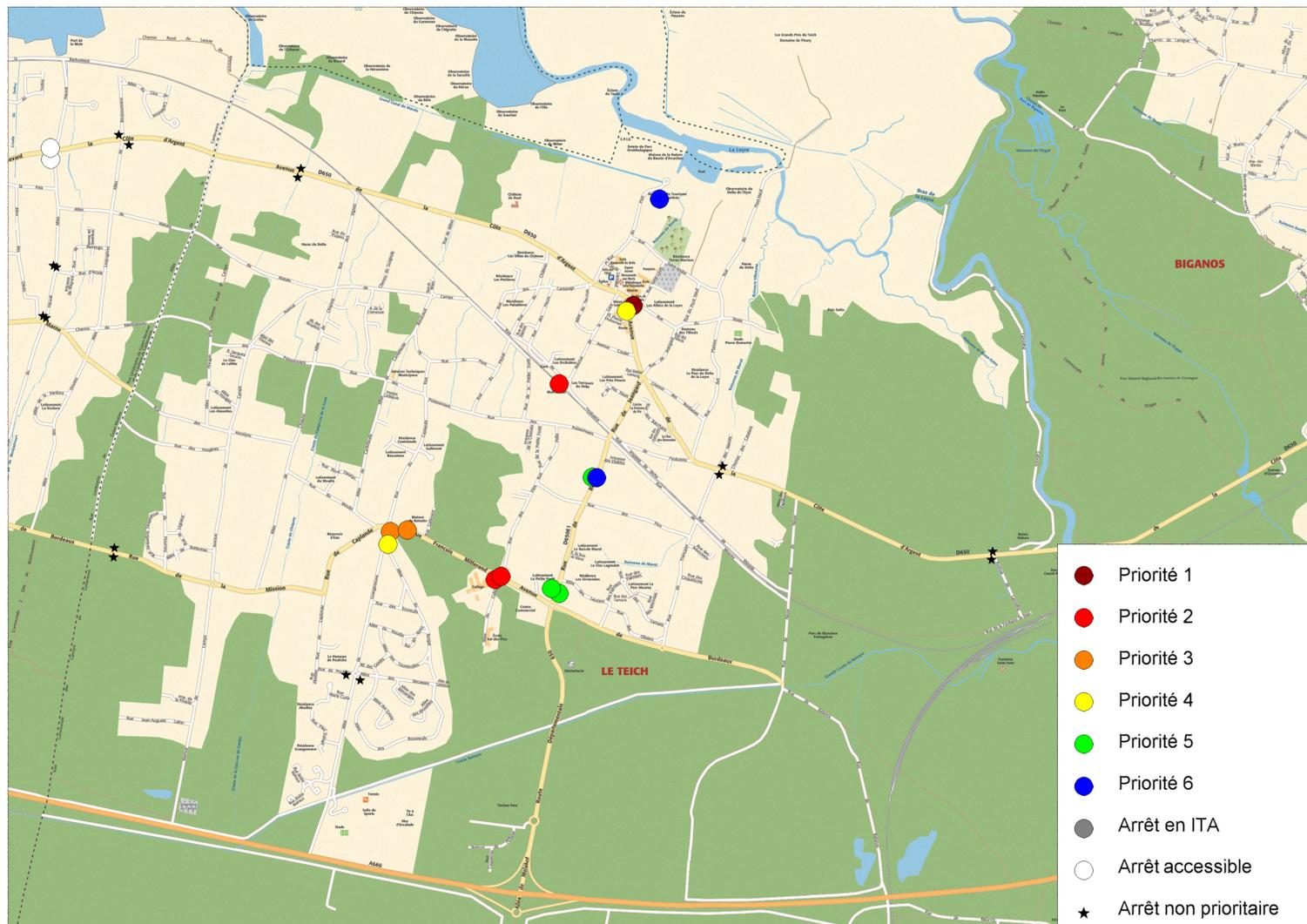
Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Tranches de réalisation
144	MEDIATHEQUE	E	12 000,00 €	A rehausser	1
152	MAISON DE L'ENFANCE		12 000,00 €	A rehausser	1
204	MEDIATHEQUE	W	12 000,00 €	A rehausser	1
142	CHANTE CIGALE	N	15 000,00 €	A élargir	2
143	BOSQUET DES CIGALES	W	12 000,00 €	A rehausser	2
211	BOSQUET DES CIGALES	E	12 000,00 €	A rehausser	2
131	HOTEL DE VILLE	N	12 000,00 €	A rehausser	3
133	LE MOULIN	S	12 000,00 €	A rehausser	3
159	LE MOULIN	N	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	3
167	LA HUME CINEMA	N	12 000,00 €	A rehausser	3
267	HOTEL DE VILLE	S	12 000,00 €	A rehausser	3
3	AV DE CESAREE	S	12 000,00 €	A rehausser	4
217	AV DE CESAREE		12 000,00 €	A rehausser	4
188	GENDARMERIE	E	15 000,00 €	A élargir	5
210	GENDARMERIE	W	12 000,00 €	A rehausser	5
184	TENNIS	E	12 000,00 €	A rehausser	6
206	TENNIS	W	12 000,00 €	A rehausser	6
130	MAISON DE LA CULTURE	S	- €	ITA	ITA
134	LA CHAPELLE	S	- €	ITA	ITA
135	PLACE DE LA CLAIRE	S	- €	ITA	ITA
145	LA HUME CINEMA	S	- €	ITA	ITA
158	MAISON DE LA CULTURE	N	- €	ITA	ITA
160	LA CHAPELLE	N	- €	ITA	ITA
161	LIBERTE	N	- €	ITA	ITA
124	GARE		- €	Sans modification	Accessible
136	HAURAT	S	- €	Sans modification	Accessible
165	COLLEGE CHANTE CIGALE	W	- €	Sans modification	Accessible
263	HAURAT	N	- €	Sans modification	Accessible

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

● Le Teich

Le Teich	Coût annuel approximatif
Année 1	12 000,00 €
Année 2	24 000,00 €
Année 3	24 000,00 €
Année 4	24 000,00 €
Année 5	36 000,00 €
Année 6	29 500,00 €
<b>Total</b>	<b>149 500,00 €</b>



# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● Le Teich

Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Années de réalisation
201	MAIRIE	E	12 000,00 €	A rehausser	1
1	COLLEGE	S	12 000,00 €	A rehausser	2
176	COLLEGE	N	12 000,00 €	A rehausser	2
178	BURGAT	S	12 000,00 €	A rehausser	3
226	BURGAT	S	12 000,00 €	A rehausser	3
222	MAIRIE	W	12 000,00 €	A rehausser	4
199	BURGAT/ BOUVREUILS		12 000,00 €	A rehausser	4
200	BOULANGE	E	12 000,00 €	A rehausser	5
225	BOULANGE	W	12 000,00 €	A rehausser	5
224	JEANGÉARD	W	12 000,00 €	A rehausser	5
233	JEANGÉARD	E	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	6
221	PORT DU TEICH	E	12 000,00 €	A rehausser	6

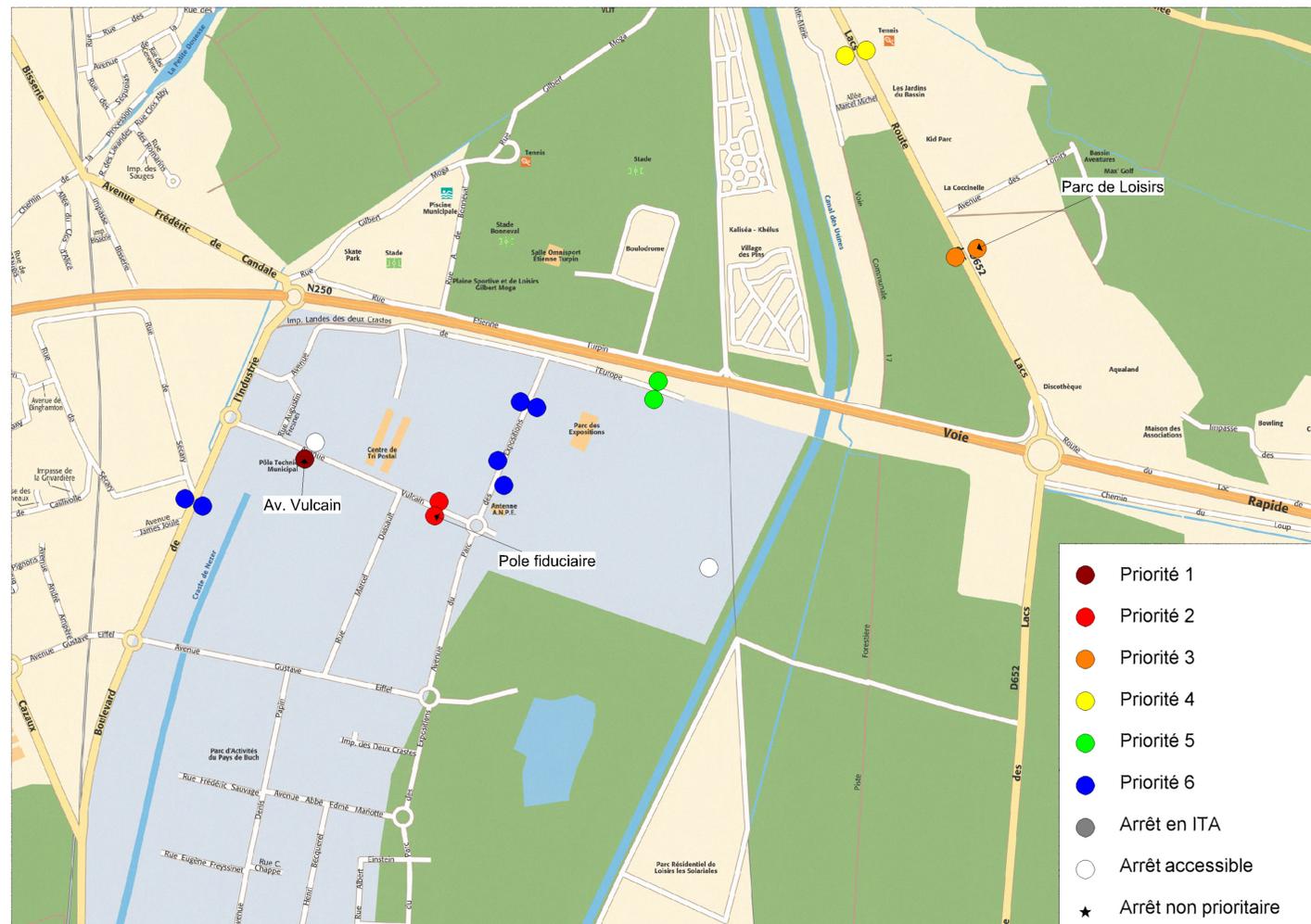
# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

- La COBAS : des arrêts situés dans la zone d'activité de La Teste et les gares d'Arcachon, du Port de Larros à Gujan-Mestras et du Teich

Cobas	Coût annuel approximatif
Année 1	12 000,00 €
Année 2	60 000,00 €
Année 3	29 500,00 €
Année 4	29 500,00 €
<b>Total</b>	<b>131 000,00 €</b>

- Un surcoût à prévoir également pour la mise en accessibilité du futur arrêt Mansart à créer (x2)



# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 1 : les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt

### ● La COBAS

Identifiant	Intitulé	Côté voie	Coûts unitaires indicatifs (€ HT)	Type de travaux	Année de programmation
107	AVENUE DE VULCAIN	S	12 000,00 €	A rehausser	1
90	POLE FIDUCIAIRE	N	12 000,00 €	A rehausser	2
108	POLE FIDUCIAIRE	S	12 000,00 €	A rehausser	2
2	GARE PORT DE LARROS	S	12 000,00 €	A rehausser	2
132	GARE PORT DE LARROS	W	12 000,00 €	A rehausser	2
27	GARE D ARCACHON	S	12 000,00 €	A rehausser	2
73	GARE 1		17 500,00 €	A rehausser et à élargir	3
223	GARE	N	12 000,00 €	A rehausser	3
183	PARC DE LOISIRS	E	17 500,00 €	A rehausser et à élargir	4
205	PARC DE LOISIRS	W	12 000,00 €	A rehausser	4
89	AVENUE DE VULCAIN	N	0,00 €	Sans modification	Accessible

- Un surcoût à prévoir également pour la mise en accessibilité du futur arrêt Mansart à créer (x2)

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 2 : la mise en accessibilité du matériel roulant

### ● Rappel du diagnostic

- ❑ Sur les lignes régulières, l'ensemble du parc est accessible, à l'exception de :
  - 4 minibus circulant sur le réseau Eho, équipés en palettes et planchers bas, sans SAIV. Néanmoins, dans la mesure où il n'y a pas d'arrêt identifié, l'équipement en SAEIV n'est pas nécessaire
- ❑ Sur la ligne estivale n°6, le car est à équiper d'un hayon élévateur et d'un SAEIV
- ❑ Sur le TAD, les 6 minibus (4 Renault Trafic et 6 Combi Peugeot) et les véhicules légers (taxis) ne sont pas équipés
- ❑ Néanmoins, les véhicules équipés du service TPMR sont utilisés à la demande pour les courses concernant le transport d'une personne à mobilité réduite
- ❑ Sur le transport scolaire, sont à mettre en accessibilité uniquement les véhicules desservant les arrêts à mettre en accessibilité à la demande des familles

### ● Propositions

- ❑ Equipement de l'autocar desservant la ligne 6
  - Coût estimatif d'un hayon élévateur : **5000 € HT**
  - Coût estimatif d'un SAEIV : **1 500 € HT**
  - Maître d'ouvrage : COBAS
  - Échéance légale de programmation : **2017**
- ❑ Equipement d'un véhicule du transport scolaire à prévoir ultérieurement en cas de demande de mise en accessibilité des arrêts par les familles d'élèves handicapés

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 3 : le service de substitution

- Rappel de la définition du service de substitution
  - Service de transport se substituant à une ligne régulière ou de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite et handicapées sur un trajet entre 2 points d'arrêt, dont au moins l'un des deux n'est pas accessible
- Rappel du diagnostic
  - Actuellement, le service TPMR est déclenché pour les courses entre deux arrêts dont au moins l'un des 2 est inaccessible pour les PMR
- Proposition
  - Continuer sur le système actuel, soit le déclenchement du TPMR entre :
    - *les arrêts en ITA parmi les arrêts prioritaires*
    - *les arrêts non prioritaires qui ne sont pas accessibles*
  - Surcoût de la hausse de fréquentation du TPMR à prévoir
  - Maître d'ouvrage : COBAS
  - Délai de mise en œuvre : **18 mois**

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 4 : le plan de formation

- Nombre total de personnel (personnes physiques)
  - ▣ 50 conducteurs
  - ▣ 1 responsable d'exploitation et 2 adjoints d'exploitation
  - ▣ 2 hôtesses d'accueil
- Nombre total de personnes à former : 55 personnes
- Le tableau suivant récapitule la proposition de l'exploitant pour former son personnel durant la période de son contrat d'exploitation du réseau
  - ▣ **Ce plan prévoit la formation de l'ensemble du personnel au contact du public au cours des trois premières années de réalisation du SDAP**
  - ▣ Le nombre de conducteurs formé chaque année dans le cadre de la formation continue sera à adapter en fonction des besoins et du nombre physique de conducteurs présents, étant donné que tous les conducteurs auront déjà bénéficié de formations spécifiques PMR
  - ▣ Le nombre d'heures de formation est défini contractuellement dans la DSP. A titre d'exemple, il pourrait s'agir de :
    - *Formation agent d'accueil : 1 journée soit 7 heures*
    - *Formation conducteurs : 1 journée (de 7 heures) par thème indiqué dans les tableaux ci-après, par an.*
- Coût approximatif : à négocier dans le cadre du plan de formation prévu dans le contrat de la DSP
- Maître d'ouvrage : l'exploitant

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 4 : le plan de formation

Années	Temps	Publics	Thèmes	Spécificités PMR
2017	1h30 par personne	2 conseillers Boutik	Gestion de la relation clients	Accueil spécifique des PMR  Outils de communication (amplificateur, borne internet)  Cadre légal spécifique (tutelle et curatelle)
	7h par personne	10 conducteurs	Premiers secours et risques routiers	Intervenir en cas d'incident notamment sur les personnes PMR  Cas pratiques de mise en situation avec des Pompiers professionnels
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	3h par personne	4 conducteurs	Formation continue obligatoire	Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)  Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)
	Lecture de documents	Tous les personnels	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués
	Lecture de documents	Clients voyageurs	Lisibilité du plan de réseau	Intégration des arrêts PMR sur les plans papiers et web

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 4 : le plan de formation

Années	Temps	Publics	Thèmes	Spécificités PMR
2018	14h	Formateur PMR référent	Accueillir les PMR sur un réseau urbain	<p>Initiations aux différentes formes de handicap (moteur, mental, visuel, auditif)</p> <p>L'accessibilité dans la chaîne globale de mobilité</p> <p>L'accueil spécifique des PMR sur le réseau, les matériels disponibles</p> <p>Rappels législatifs</p>
	3h par personne	X conducteurs	Formation continue obligatoire	<p>Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)</p> <p>Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)</p>
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	Lecture de documents	Nouveaux arrivants	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 4 : le plan de formation

Années	Temps	Publics	Thèmes	Spécificités PMR
<b>2019</b>	7h par personne	10 conducteurs	Premiers secours et risques routiers	Intervenir en cas d'incident notamment sur les personnes PMR  Cas pratiques de mise en situation avec des Pompiers professionnels
	3h par personne	X conducteurs	Formation continue obligatoire	Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)  Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	Lecture de documents	Nouveaux arrivants	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués
<b>2020</b>	3h par personne	X conducteurs	Formation continue obligatoire	Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)  Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	Lecture de documents	Nouveaux arrivants	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 4 : le plan de formation

Années	Temps	Publics	Thèmes	Spécificités PMR
2021	7h par personne	10 conducteurs	Premiers secours et risques routiers	Intervenir en cas d'incident notamment sur les personnes PMR  Cas pratiques de mise en situation avec des Pompiers professionnels
	3h par personne	X conducteurs	Formation continue obligatoire	Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)  Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	Lecture de documents	Nouveaux arrivants	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués
2022	3h par personne	X conducteurs	Formation continue obligatoire	Formation à la conduite professionnelle et de qualité (confort de conduite et prise en compte des passagers vulnérables)  Gestion de la relation clients PMR (accostage, prise en charge, conduite, dépose)
	1h par personne	10 conducteurs	Gestes et postures	Manipulation des accessoires PMR en toute sécurité pour le client et soi-même
	Lecture de documents	Nouveaux arrivants	Accessibilité et gestion des matériels	Livret d'accueil intégrant les manuels d'utilisation des rampes d'accès et autres matériels embarqués

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 5 : l'accès à l'information

- Rappel du diagnostic
  - ❑ L'ensemble de l'information papier et du site internet répond aux normes d'accessibilité
  - ❑ Absence d'une rubrique « formulaire de réclamation », avec onglet dédié au signalement de problématique d'accessibilité conformément à la loi
  - ❑ Une agence commerciale intégralement accessible, à l'exception d'un dispositif pour les personnes malentendantes
  
- Proposition
  - ❑ Veiller au maintien de la bonne lisibilité de l'information et de l'accessibilité du site
  - ❑ Mise à jour du site Internet avec un formulaire de signalement des obstacles à l'accessibilité
  - ❑ Acquisition d'une boucle d'amplification sonore
  - ❑ Coût estimatif :
    - Procédure de signalement à intégrer dans le coût de la mise à jour régulière du site internet
    - Boucle d'amplification : 200 € TTC
  - ❑ Maître d'ouvrage : l'exploitant
  - ❑ Délai de mise en œuvre : dès l'approbation du SD'AP

## Vous rencontrez des difficultés d'accessibilité ?

En application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, Nantes Métropole met à votre disposition ce formulaire qui vous permet de signaler tout obstacle à la libre circulation des personnes à mobilité réduite sur le réseau des transports en commun de l'agglomération nantaise.

Le symbole \* indique que le champ du formulaire est obligatoire

Civilité : (\*)  Madame

Monsieur

Votre prénom (\*)

Votre nom (\*)

Votre signalement porte sur un déplacement en : (\*)  Bus

Chronobus

Busway

Tramway

Navibus

Proxitan

Votre signalement concerne (plusieurs choix possibles) : (\*)  L'information aux voyageurs

L'accessibilité de l'arrêt de transport

L'accessibilité du véhicule

La sensibilisation du personnel

Autre

Vos précisions concernant le numéro de la ligne, le nom de l'arrêt, la commune :

Vos précisions concernant la date et l'heure de votre déplacement :

Expliquez en quelques lignes le défaut d'accessibilité constaté :

Votre adresse (n°, rue, code postal et ville) : (\*)

# PROGRAMMATION

## ■ Mesure 6 : le transport scolaire

- Proposition
  - Mise en place d'une procédure de demande de mise en accessibilité pour le transport scolaire
  - A inclure sur le site internet dans un onglet spécifique
  - Coût estimatif : à intégrer dans le cadre de la mise à jour régulière du site internet
  - Maître d'ouvrage : rédaction la COBAS, mise à jour du site par l'exploitant
  - Equipement d'un car en cas de demande particulière ultérieure à prévoir si besoin

## ■ Mesure 7 : les outils de suivi

- Mise à jour de la base de données SIG dans le cadre de l'élaboration de la présente étude
- Proposition : poursuite de la mise à jour sur SIG par le service de la COBAS, sur la base des informations annuelles transmises par les communes
- Coût estimatif : négligeable

## ■ Mesure 8 (facultative) : le développement de la communication

- Communiquer au grand public sur les efforts engagés pour l'accessibilité du réseau : campagnes d'affichage dans le bus ou en agence, mise à disposition d'un dépliant informant des conditions d'accessibilité...
- Mise en place d'un logo indiquant que l'arrêt est accessible sur les plans de réseau
- Coût estimatif : négligeable
- Maîtres d'ouvrages : la COBAS pour le développement de la communication et l'exploitant pour la mise à jour du plan du réseau

# LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

## ■ La consultation de la Commission Intercommunale d'accessibilité

- La Commission Intercommunale d'Accessibilité avait été étroitement associée à l'élaboration du SDA de 2009
- Pour son actualisation et son inscription en SDAP, la Commission d'Accessibilité a été convoquée pour la réunion de lancement le 01/07/2016,. L'objet de la réunion était de leur présenter la démarche d'élaboration du SDAP, de mettre à jour la liste des générateurs classiques et spécifiques et de recenser les besoins
- La Commission Intercommunale d'Accessibilité a également été convoquée lors de la présentation finale du projet de mise en accessibilité du réseau le 06/12/16. Tous les avis recueillis ont été favorables au projet
- La Commission Intercommunale d'Accessibilité devra être convoquée chaque année pour la présentation de la mise en œuvre des mesures de mise en accessibilité et de leur suivi

# L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

## ■ Différents maîtres d'ouvrage

- Les maîtres d'ouvrage sont indiqués dans le document pour chaque mesure du projet
- Sur les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt, 5 maîtres d'ouvrage ont pu être identifiés :
  - Les 4 communes du territoire : La Teste de Buch, Gujan-Mestras, Le Teich et Arcachon
  - La COBAS sur la voirie communautaire et les pôles d'échanges multimodaux
  - Chaque maître d'ouvrage s'engage à respecter la programmation définie

# ANNEXES

## ■ Fiche de relevé

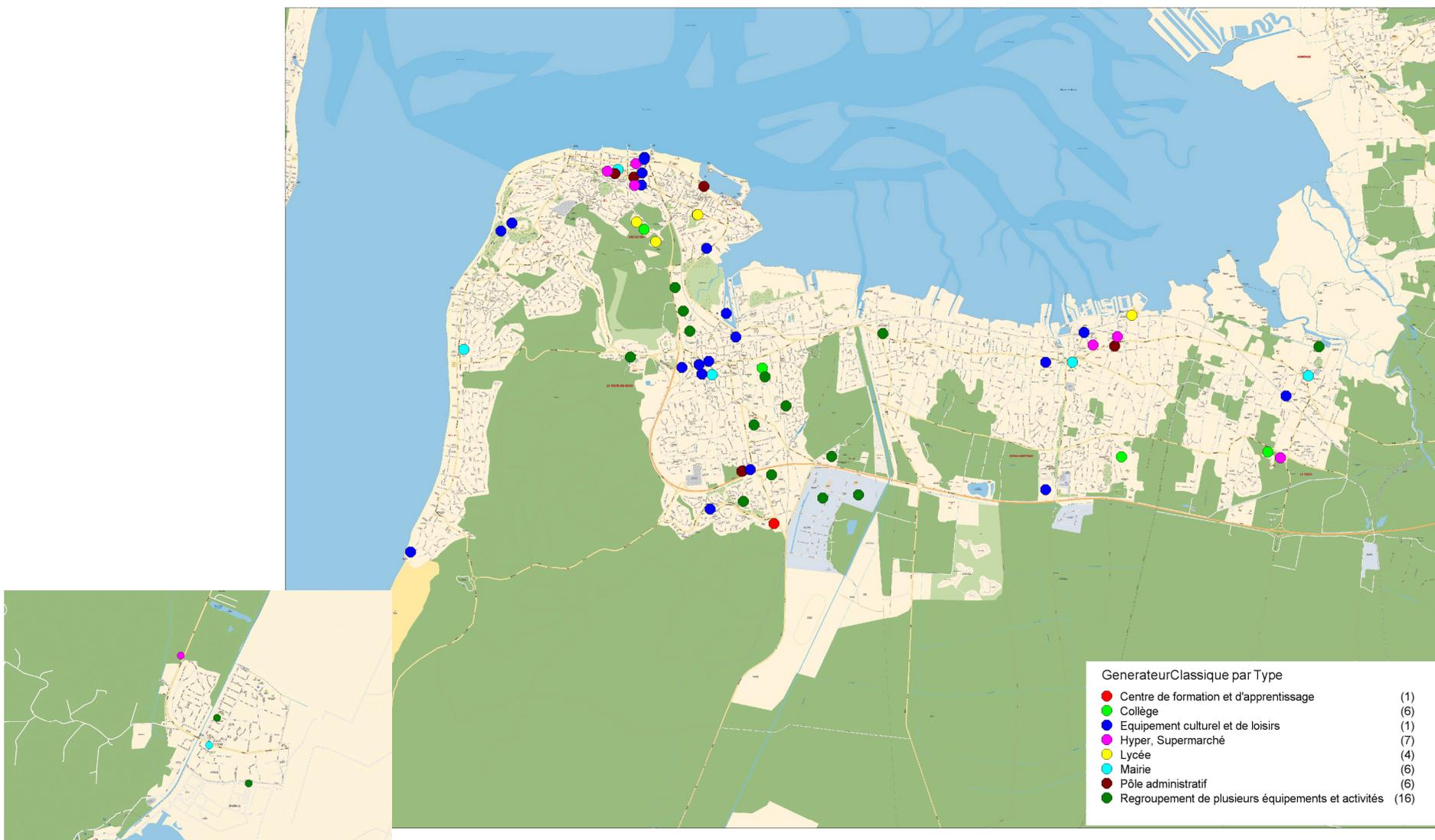
- Une fiche identique pour garantir la cohérence avec le relevé de 2011
- Les critères de mise en accessibilité n'ont pas évolué depuis

FICHE DE RELEVÉ						
COBAS						
<b>1. Identification</b>						
1 Commune						
4 Intitulé officiel de l'arrêt						
5 Milieu : 1. Centre aggro - 2. Aggro hors centre - 3. Bâti hors aggro - 4. Rase campagne						
6 Type de voie : 1 = RD - 2 = VC - 3 = Hors Voirie , CR / N° de la RD						
8 Nom de la voie + n° dans la rue si existant						
9 Côté de la voie : point cardinal (N, S, E, W)						
10 N° ligne de référence + n° identifiant						
12	13	14	15	11 N°s des autres lignes ou services desservant l'arrêt		
16		17		Date du relevé / Heure du relevé		
<b>2. Equipement de l'arrêt</b>						
18 Type de stationnement						
1. Encoche aménagée - 2. Demi-encoche aménagée - 3. Encoche inversée aménagée - 4. Autre aménagement hors voirie (ex. gare routière, place non circulée, voie dédiée) - 5. Hors voirie non aménagée - 6. Partiellement sur file de circulation non aménagée - 7. Sur voirie hors circulation (ex. file de stationnement, zébra) - 8. Sur voirie sur file de circulation. Décrire cas litigieux.						
19 Marquage au sol : 1 - Existant bon état - 2. Existant mauvais état - 3. Absent						
20 Abribus : 1 - Existant bon état - 2. Existant mauvais état - 3. Autre type d'abri (aubette, kiosque...) -						
4. Pas d'abri : implantation possible sans travaux importants (rectangle 2 m X 1,50 plat et dégagé) - 5. Pas d'abri : implantation possible après travaux (busage, déplacement d'obstacles...) - 6. Pas d'abri : implantation impossible sans acquisition foncière						
21	22	21 Panneau et poteau d'arrêt (2 possibilités)				
1. Panneau sur poteau - 2. Panneau sur abribus - 3. Panneau routier C6 ou transport scolaire sur poteau - 4. Panneau routier C6 ou transport scolaire sur abribus - 5. Autre panneau sur poteau - 6. Autre panneau sur abribus - 7. Aucun						
<b>3. Conditions d'implantation</b>						
23 Pente de la route - 1 : montée forte (>5%) - 2 : pente faible ou plate - 3 : descente forte (>5%)						
24 Eclairage - 1 : bien éclairé - 2 : mal éclairé - 3 : non éclairé						
25 Largeur minimale de l'aire d'attente des passagers (sans tenir compte des obstacles et abribus)						
Décrire l'espace d'évolution disponible entre le car arrêté et la limite de l'aire d'attente. 1 : moins de 0,50 m - 2 : 0,51 à 1,00 m - 3 : 1,01 à 1,50 m - 4 : 1,51 à 2,00 m - 5 : > 2m. Décrire cas litigieux.						
26 Type de limite de l'aire d'attente des passagers						
1. Mur d'immeuble - 2. Clôture, limite de parcelle privée - 3. Muret, glissière, bordure haute continue, aménagement paysager - 4. Bornes, bordure discontinue - 5. Piste cyclable - 6. Fossé - 7. Pas de limite proche. Décrire cas litigieux.						
27 Traversée de la voie devant l'arrêt ou à proximité immédiate (<20 m des extrémités de l'aire d'attente).						
1. Passage piétons surélevé ou plateau piétonnier - 2. Passage piétons avec trottoirs abaissés et bandes podotactiles - 3. Passage piétons avec trottoirs abaissés - 4. Passage piétons sans trottoirs abaissés - 5. Pas de passage piétons - 6. Zone 30 aménagée						
28 Feu tricolore protégeant la traversée						
1. Feu tricolore spécifique à commande manuelle opérationnel - 2. Feu tricolore spécifique à commande manuelle en panne - 3. Feu orange clignotant - 4. Feu tricolore de carrefour - 5. Aucun						
<b>4. Audit d'accessibilité</b>						
29 Type de revêtement de l'aire d'attente des passagers						
1. Pavage glissant - 2. Pavage non glissant - 3. Bitume, enrobé, béton, asphalte - 4. Grave compactée et autres revêtements semi-durs - 5. Terre, tout-venant - 6. Herbe - Décrire cas litigieux.						
30 Etat du revêtement de l'aire d'attente des passagers						
1. Bon état - 2. Etat moyen, petites imperfections - 3. Etat dégradé, trous						
31	32	31 Type de bordure / Hauteur si > 13,5 cm				
1. Bordure haute (>13,5 cm) : écrire la hauteur - 2. Bordure standard 13,5 cm (T2, T3, T4) - 3. Bordure 9,5 cm (T1) - 4. Bordure chanfreinée (A1, A2) - 5. Bordure basse 5 cm - 6. Pas de bordure. Décrire cas litigieux.						
33	34	32 Obstacles sur l'aire d'attente (hors abribus) - 2 types possibles				
1. Pylône électrique, feu de circulation et autres obstacles majeurs - 2. Poteau de signalisation, poubelle fixe, potelet, mobilier urbain, et autres obstacles faciles à supprimer - 3. Obstacles mobiles (poubelles, panneaux d'affichage mobiles...) - 4. Aucun						
35 Largeur minimale de l'aire d'attente des passagers (en tenant compte des obstacles et de l'abribus)						
Décrire l'espace d'évolution disponible pour un éventuel fauteuil roulant souhaitant monter dans le car en tenant compte des obstacles. 1 : moins de 0,50 m - 2 : 0,51 à 1,00 m - 3 : 1,01 à 1,50 m - 4 : 1,51 à 2 m - 5 : > 2 m. Décrire cas litigieux.						
36 Accessibilité PMR du cheminement d'accès : arrière du car						
Décrire le cheminement entre l'aire d'attente des passagers et l'intersection la plus proche dans une limite de 200 m. 1 : Accessibilité totale tous fauteuils. 2 : Accessibilité restreinte (fauteuils manuels). 3 : Pas d'accessibilité fauteuil mais bonnes conditions de marche. 4 : Cheminement malaisé (étroitesse, obstacles...) - 5. Pas de cheminement (passage sur la chaussée).						
37 Accessibilité PMR du cheminement d'accès : avant du car						
Décrire le cheminement entre l'aire d'attente des passagers et l'intersection la plus proche dans une limite de 200 m. 1 : Accessibilité totale tous fauteuils. 2 : Accessibilité restreinte (fauteuils manuels). 3 : Pas d'accessibilité fauteuil mais bonnes conditions de marche. 4 : Cheminement malaisé (étroitesse, obstacles...) - 5. Pas de cheminement (passage sur la chaussée).						

# ANNEXES

# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES

## ■ Carte des générateurs classiques



# GÉNÉRATEURS SPÉCIFIQUES

## ■ Carte des générateurs spécifiques



# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES : POUR LA COMMUNE D'ARCACHON

Nom	Adresse	Type
Collège Marie Bartette (Public)	Avenue Roland Dorgelès	Collège
Groupe Scolaire Saint-Elme (Privé)	Boulevard Deganne	Collège
Gare d'Arcachon	Boulevard du Général Leclerc	Gare
Centre E-Leclerc Arcachon	Boulevard de la Plage	Hyper, Supermarché
Monoprix	Rue du Maréchal de Lattre De Tassigny	Hyper, Supermarché
Supermarché Casino	Rue Georges Meran	Hyper, Supermarché
Lycée Climatique Grand Air (Privé)	Avenue Docteur Lorentz Monod	Lycée général et technologique
Lycée privé Saint-Elme (Privé)	Boulevard Deganne	Lycée général et technologique
Lycée des métiers Condorcet (Public)	Avenue Roland Dorgelès	Lycée professionnel
Mairie d'Arcachon	Place Lucien de Gracia	Mairie
Futur Pôle Océanographique Aquitain (POA)	Boulevard de la Plage	Pôle administratif
Sous-Préfecture de la Gironde à Arcachon	Boulevard du Général Leclerc	Pôle administratif
Tribunal d'instance d'Arcachon	Place Lucien de Gracia	Pôle administratif
Casino d'Arcachon	Boulevard de la Plage	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Centres de thalassothérapie	Avenue du Parc	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Palais des Congrès	Boulevard Veyrier Montagnères	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Salle du Tir au Vol	Avenue du Parc	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Théâtre Olympia	Avenue du Général de Gaulle	Regroupement de plusieurs équipements et activités

# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES : POUR LA COMMUNE DE BIGANOS

Nom	Adresse	Type
Gare de Facture/Biganos	Place du Général de Gaulle	Gare
Collège Jean Zay (Public)	Avenue Côte d'Argent	Collège

# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES : POUR LA COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS

Nom	Adresse	Type
Collège Chante Cigale (Public)	Avenue Pierre Corneille	Collège
Gare de Gujan-Mestras	Rue Edmond Daubric	Gare
Carrefour Market Gujan-Mestras	Boulevard de la République	Hyper, Supermarché
Lidl	Rue Gambetta	Hyper, Supermarché
Lycée polyvalent de la Mer (Public)	Allée de la Barbotière	Lycée professionnel
Mairie de Gujan-Mestras	Place du Général de Gaulle	Mairie
CCAS Gujan-Mestras	Cours de la République	Pôle administratif
Maison de la culture	Cours de verdun	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Centre commercial Grand Large	Avenue Césarée	Zone commerciale

# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES : POUR LA COMMUNE DE LA-TESTE-DE-BUCH

Nom	Adresse	Type
Simply	Lieu dit Jaumar	Hyper, Supermarché
Mairie de Cazaux	Rue des Fusillés	Mairie
Salle des fêtes de Cazaux	Rue du Maréchal Leclerc	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Cobas Bassin Formation	Boulevard des Miquelots	Centre de formation et d'apprentissage
Collège Henri Dheurle (Public)	Rue Pierre de Coubertin	Collège
Hôtel Co(o)rniche	Boulevard Louis Gaume Pyla	Équipement culturel, touristique et de loisirs
Hôtel Ibis	Avenue Saint-Exupéry - RN250	Équipement culturel, touristique et de loisirs
Gare de La Teste	Square 18 Juin 1940	Gare
Mairie Annexe du Pyla	Route principale Figurier	Mairie
Mairie La Teste-de-Buch	Rue du 14 Juillet	Mairie
CPAM d'Arcachon	Impasse du Bosquet	Pôle administratif
Pôle emploi de La Teste	Impasse Bosquet	Pôle administratif
Port de La Teste de Buch	Avenue des Pêcheurs	Port de plaisance
Base Aérienne 120 'Commandant Marzac'	Rue du Commandant Marzac	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Bibliothèque pour tous	Rue du chemin des Dames	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Complexe culturel et sportif Rue Coutoum	Rue du Coutoum	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Complexe sportif Coubertin	Rue Henri Dheurle	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Espace polyvalent Jean Fleury / Groupe scolaire	Avenue du Pays de Buch	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Salle Pierre Cravey	Rue Gilbert Sore	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Zone d'activité Bonneval	Plaine de Bonneval	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Zone d'activité Lagrua-Cap Océan (3)	Rue Lagrua	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Zone d'activité Parc des expositions (2)	Avenue Europe	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Zone d'activité Sécary	Avenue Binghamton	Regroupement de plusieurs équipements et activités
Marché des Halles	Rue des Halles	Zone commerciale
Regroupement commercial Arcachon Marines	Avenue du Général Leclerc	Zone commerciale
Regroupement commercial Les Miquelots	Boulevard des Miquelots	Zone commerciale
Regroupement commercial Rue du Baou	Chemin Baou	Zone commerciale

# REGROUPEMENT D'ÉQUIPEMENT CULTUREL ET DE LOISIRS À LA-TESTE-DE-BUCH

Libellé	Nom	Adresse
MAISON DES ASSOCIATIONS	Complexe culturel et sportif Rue Coutoum	Rue du Coutoum
SALLE POLYVALENTE ASSOC. SPORTIVE	Complexe culturel et sportif Rue Coutoum	Rue du Coutoum
SALLE de SPORTS (gymnase + dojo) Pierre de COUBERTIN	Complexe sportif Coubertin	Rue de Coubertin
STADE DE FOOTBALL	Complexe sportif Coubertin	Rue Henri Dheurle
AUBERGE DE JEUNESSE	Zone d'activité Bonneval	Plaine de Bonneval
CLUB-HOUSE RUGBY U.S.T.	Zone d'activité Bonneval	Plaine de Bonneval
SALLE OMNISPORTS ETIENNE TURPIN	Zone d'activité Bonneval	Plaine de Bonneval
STADE BONNEVAL	Zone d'activité Bonneval	Stade Bonneval
STADE NAUTIQUE (ex: Piscine LES CANETONS)	Zone d'activité Bonneval	Plaine de Bonneval

# REGROUPEMENT DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS À LA-TESTE-DE-BUCH (1)

Libellé	Nom	Adresse
BAR MARIUS	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
BATA	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
BIJOUTERIE BUSQUET	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
BIJOUX CAILLOUX	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
BODY ONE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
CAFETERIA CRESCENDO	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
CAP OCEAN SANTE BEAUTE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
CINEMA GRAND ECRAN	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	C.C. Cap Océan
COIFFURE FRANCK PROVOST	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
DDP	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
FORMEN	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
FRANCE TELECOM	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
GEMO	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Rue Charlevoix de Villiers
GEMO CHAUSSURES/ NEW GUI LIN (ex:DELICES D'ASIE)	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Centre commercial Cap Océan
HYPERMARCHÉ INTERMARCHÉ SUPER (ex:CARREFOUR)	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
INTERSPORT	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	C. C. Cap Océan
IVAN TOUT	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	54, Rue Lagrua
IVAN TOUT TISSUS	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Zone commerciale Cap Océan - lot n° 18
JACQUELINE RIU	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
JOFRATI	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
KIOSQUE FRUITS DE MER	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
KIS SERVICE MINUTE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
L'HIPPOCAMPE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
LILA BAILA	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
MAGASIN DIGITAL (ex magasin rivette)	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	68, Rue Lagrua
MAGASIN LIDL	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Rue Lagrua
MANEGE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
MER ET ESPACE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
MICROMANIA	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
MONA LISA	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
NOCIBE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
OKAIDI OBAIDI	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
OPTIQUE KRYS	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
PRONTO COIFFURE	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
TAMARA	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
TEL AND COM	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Chemin Lagrua
WELDOM	Zone d'activité Lagrua-Cap Océan	Rue Lagrua

## REGROUPEMENT DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS À LA-TESTE-DE-BUCH (2)

Libellé	Nom	Adresse
AU FIL DES MARQUES	Zone d'activité Parc des expositions	344 Avenue Vulcain Lande des Deux Crastes
BAILLARGEAT PRO	Zone d'activité Parc des expositions	530, Av. de l'Europe - Lotiss. Sécary
BRICOMARCHE	Zone d'activité Parc des expositions	600 Avenue Parc des Expositions
CENTRE COMMERCIAL LECLERC (+ galerie marchande)	Zone d'activité Parc des expositions	1038 Avenue de l'Europe
MAGASIN CULTURA (Anciennement FLY)	Zone d'activité Parc des expositions	310, Av. de l'Europe
MAGASIN KING JOUET	Zone d'activité Parc des expositions	649 avenue du parc des expositions
PARC DES EXPOSITIONS DU BASSIN	Zone d'activité Parc des expositions	Av. de l'Europe - Espace Sécary
RESEAU PRO (ex: bricolage pinault)	Zone d'activité Parc des expositions	161, Bld de l'Europe
DECATHLON	Zone d'activité Sécary	11, Av Binghamton Lot. Caillivole
MAISADOUR	Zone d'activité Sécary	420, Bld de l'Industrie
ORCHESTRA - KHAAN - DEVRED	Zone d'activité Sécary	9 Avenue de Binghamton
SALLE DE SPORT	Zone d'activité Sécary	3 B, Av. de Binghamton

# REGROUPEMENT DE ZONES COMMERCIALES À LA-TESTE-DE-BUCH

Libellé	Nom	Adresse
LIDL	Regroupement commercial Arcachon Marines	C.C. Arcachon Marines -
BISTROT DU MARCHE	Regroupement commercial Les Miquelots	Bld des Miquelots
BRICOMARCHE	Regroupement commercial Les Miquelots	Bld des Miquelots
INTERMARCHE	Regroupement commercial Les Miquelots	Bld des Miquelots
SENGA EX LEADER (ELECTROMENAGER)	Regroupement commercial Les Miquelots	Bld des Miquelots
LEADER PRICE	Regroupement commercial Rue du Baou	Rue du Baou
MAGASIN ALDI	Regroupement commercial Rue du Baou	18 Chemin du Baou

## REGROUPEMENT DES ÉCOLES DE LA-TESTE-DE-BUCH

Libellé	Adresse	Type
Ecole Primaire Cazaux Lafon	Avenue du Général de Gaulle	Ecole
Ecole Saint-Vincent	Avenue Saint Exupéry	Ecole
Groupe Scolaire Brémontier	73 Rue Gaston Defoix	Ecole
Groupe Scolaire Les Miquelots	Avenue du Pays de Buch	Ecole
Groupe Scolaire Jules Ferry	18 Allée des Pivoines	Ecole

# GÉNÉRATEURS CLASSIQUES : POUR LA COMMUNE DU TEICH

Nom	Adresse	Type
Collège du Teich (Public)	Avenue François Mitterrand	Collège
Gare du Teich	Rue de l'Industrie	Gare
Super U	Avenue Bordeaux	Hyper, Supermarché
Mairie du Teich	Avenue Cote d'Argent	Mairie

# GÉNÉRATEURS SPÉCIFIQUES : POUR LA COMMUNE DE ARCACHON

Nom	Adresse	Type
EHPAD La Villa Tchanquée	Cours Tartas	EHPAD
EHPAD Larrieu	Avenue du Général-Berdoulat	EHPAD
EHPAD Saint-Dominique	Boulevard Deganne	EHPAD
EHPAD Saint-Joseph	Boulevard de l'Océan	EHPAD
Plage Centrale	Boulevard Promenade Veyrier Montagnères	Plage répertoriée Handiplage
Plage Pereire	Boulevard Océan	Plage répertoriée Handiplage
EHPA Eyssartier	Avenue du Général Berdoulat	Résidence autonomie
Clinique d'Arcachon	Avenue Jean Hameau	Service de Santé
Clinique Rose Des Sables	Allee Lakme	Service de Santé

# GÉNÉRATEURS SPÉCIFIQUES : POUR LA COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS

Nom	Adresse	Type
Adapei Gujan-Mestras	Allée des Corsaires	Centre d'hébergement
Savs Pin Franc	Cours de Verdun	Centre d'hébergement
EHPAD L'Arousiney	Allée l'Arousiney	EHPAD
EHPAD Résidence La Savane	Allée de Lespurgeres	EHPAD
Plage de la Hume		Plage répertoriée Handiplage
Clinique Korian L'aquitania	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Service de Santé

# GÉNÉRATEURS SPÉCIFIQUES : POUR LA COMMUNE DE LA TESTE-DE-BUCH

Nom	Adresse	Type
Plage de Laouga Cazaux	Route du Lac	Plage répertoriée Handiplage
Les Portes du Pyla du Bassin d'Arcachon	Allée de l'Hôpital	Ecoquartier
EHPAD La Chapelle	Allée de la Chapelle	EHPAD
EHPAD Les Roses du Bassin	Rue Guynemer	EHPAD
EHPAD Saint-Georges	Rue André-Lesca	EHPAD
ESLD Les Arbousiers	Allée du Laurey	EHPAD
Hotravail La Teste-de-Buch	Avenue Vulcain	Entreprise adaptée
Résidence Lou-Saubona	Rue Guynemer	Résidence autonomie
Centre Hospitalier d'Arcachon	Avenue Jean Hameau	Service de Santé

# GÉNÉRATEURS SPÉCIFIQUES : POUR LA COMMUNE DU TEICH

Nom	Adresse	Type
Camping Ker Helen	Avenue de la Côté d'Argent	Camping labellisé Tourisme Handicap
EHPAD Gallevent	Avenue François-Mitterand	EHPAD
Plage du Teich	A proximité du port	Plage répertoriée Handiplage
Clinea Clinique La Rose des Sables	Rue du Pont Neuf	Service de Santé
CMPP du Bassin d'Arcachon	Impasse des Baccharis	Service de Santé
EHPAD La Rose des Sables	Rue du Pont Neuf	Service de Santé